

Vaccin contre la polio

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

La polio est une maladie évitable par la vaccination.

- **Polio** (poliomyélite) est causée par 3 types de poliovirus (type 1, type 2 et type 3).
- Grâce à l'immunisation, le poliovirus de type 2 a été éliminé à l'échelle mondiale. Toutefois, les poliovirus de type 1 et de type 3 se trouvent encore dans certains pays.
- **FAIT** : Le Canada a été certifié « exempt de poliomyélite » en 1994.
- Le poliovirus est présent dans les matières fécales (selles) de personnes infectées. Lorsque les mains, la nourriture ou l'eau sont contaminées par ce virus, l'infection peut se déclarer chez de nouvelles personnes dans les 3 à 35 jours suivant la contamination.
- Les symptômes de la polio comprennent de la fièvre, de la fatigue, des maux de tête, des nausées et des vomissements.
- Certains cas de polio se présentent sans symptômes, tandis que 1 p. 100 des cas causent une paralysie des muscles responsables de la respiration (ce qui peut mettre la vie de la personne infectée en danger), des bras ou des jambes, ainsi qu'une méningite.
- Il n'existe pas de traitement pour cette maladie et les personnes ayant déjà eu la polio peuvent encore être infectées par un autre type de poliovirus.
- Certaines personnes présentent une faiblesse des muscles (syndrome de postpoliomyélite) des années après avoir eu la polio.

Comment prévenir la polio?

- Faites-vous vacciner! Lorsque vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. : se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les personnes qui n'ont pas reçu une série primaire de doses appropriée, y compris les enfants, certaines personnes qui travaillent ou étudient dans un domaine de la santé et les voyageurs.
- Remarque : Pour les jeunes enfants, le vaccin contre la polio est combiné avec d'autres vaccins, comme celui contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche (toux coquelucheuse) et l'*hæmophilus influenzae* de type b.

Qui ne devrait pas être vacciné?

- Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.
- Les personnes souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doivent reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection préalable d'une dose du vaccin contre le tétanos, la diphtérie, la coqueluche ou la polio ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- Les vaccins sont des produits sûrs et efficaces. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir cette grave et très contagieuse maladie que de se faire vacciner.
- Une douleur, une rougeur et une enflure temporaires au point d'injection.
- Certaines personnes peuvent ressentir de la fatigue, des vertiges, une fièvre bénigne ou souffrir de maux de tête.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un jour ou deux.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux. Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible tous les effets secondaires, inhabituels ou imprévus à votre infirmière de la santé publique, à votre médecin ou à une infirmière praticienne.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin?

IMOVAX® Polio contient les ingrédients suivants : souches purifiées du poliovirus inactivé (types 1, 2 et 3), 2-phénoxyéthanol. Le vaccin contient une quantité infime de formaldéhyde, de protéines sériques de veau foetal, de néomycine, de streptomycine, de polymyxine B et du milieu 199 Hanks. Le vaccin contient ni thimérosal ni latex.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Référence : Monographie du produit IMOVAX® Polio (2011).

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé « Protection de la confidentialité de votre dossier ».